

sur la résolution après l'avoir lui-même proposée. Les sentiments qu'il exprimait étaient ceux, a-t-il dit, du maharajah de Patiala, incapable d'assister à la conférence le jour où la résolution a été proposée. Il n'y a dans les remarques des représentants de l'Inde rien d'autre qu'une approbation cordiale de l'arrangement pris.

Vu l'importance du sujet il est peut-être à propos de citer ce qui a été dit :

M. Long, mon collègue, le maharajah de Patiala, malheureusement empêché d'être ici aujourd'hui, désire faire savoir, par mon entremise, qu'il est parfaitement d'accord avec moi sur ce que je vais dire à la conférence. Je regrette excessivement, aussi, l'absence de sir Robert Borden, parce que je voulais exprimer en sa présence mon profond sentiment de gratitude pour la générosité et la sympathie dont il a fait preuve en traitant toute la question l'année dernière et cette année. Je désire lui exprimer ma gratitude pour les très grands services qu'il a rendus et auxquels, d'après moi, sera due en très grande partie la solution satisfaisante à laquelle nous en serons arrivés, si la conférence accepte le projet de résolution que j'ai l'honneur de présenter.

Personne ne saurait déclarer plus franchement son appréciation et son approbation. Il convient d'ajouter qu'à la fin du débat, M. Montagu, secrétaire d'Etat pour les Indes, a dit qu'il espérait voir bientôt luire le jour où les citoyens de l'Inde seraient admis dans toutes les parties de l'empire, comme les autres sujets. Mais ce n'est pas ce que les représentants de l'Inde eux-mêmes ont déclaré, bien que ce soit naturellement leur ambition d'obtenir ce privilège. A l'honorable ministre de la Colonisation et de l'Immigration revient en grande partie l'honneur de la solution satisfaisante de cet important problème, car il y a consacré beaucoup de temps.

M. COOPER: Je n'étais pas présent quand le ministre a parlé de naturalisation, mais on m'a signalé que nombre de soldats ayant servi dans l'armée canadienne n'avaient pas demeuré assez longtemps en Canada pour avoir droit de s'y faire naturaliser. Le Gouvernement a-t-il l'intention de faciliter leur naturalisation en considération des services qu'ils ont rendus au pays?

L'hon. M. ROWELL: J'ai seulement parlé du caractère de la loi adoptée en Grande-Bretagne et j'ai dit que le Gouvernement était à étudier une proposition d'amendement à la loi de naturalisation et qu'il présenterait un bill à ce sujet, au cours de la session actuelle. La question à laquelle mon honorable ami M. Copper, fait allusion, le Gouvernement l'a mise à l'étude.

Il y a aussi un autre groupe de questions à traiter au sujet de l'amélioration des communications entre les différentes parties de l'empire, et dont je me dispenserai, pour le moment, d'entretenir la Chambre.

L'hon. M. LEMIEUX: Des communications transocéaniques et télégraphiques?

L'hon. M. ROWELL: Des communications de toutes sortes et de toute nature. De fait, ces questions sont au nombre des plus importantes qu'on ait soulevées aux différentes conférences qui ont eu lieu, et elles ont toujours provoqué beaucoup d'attention. Je vais signaler à mon honorable ami, les résolutions qui furent adoptées et qui se trouvent dans le rapport de la Conférence, et je vais passer à d'autres sujets. La première de ces résolutions a rapport au service d'information dans tout l'empire. Voici ce que dit la résolution numéro 9:

La Conférence impériale de guerre conçoit qu'il serait important: (a) d'établir un service d'information satisfaisant dans toutes les parties de l'empire britannique; (b) et que ce service provint de sources britanniques. La conférence prie le gouvernement de Sa Majesté de formuler un plan à cette fin, d'après les indications du mémoire préparé par le ministre de l'Information, et de soumettre ce plan à la considération des gouvernements représentés à la Conférence.

Cette résolution fut adoptée, mais le gouvernement impérial n'a encore présenté aucune proposition. En outre, il fut adopté, au sujet des intérêts maritimes, deux résolutions portant respectivement le numéro 11 et le numéro 24.

L'hon. M. LEMIEUX: Cette résolution n'a-t-elle pas fait l'objet d'une polémique dans la presse britannique à cette époque, et n'a-t-elle pas été combattue?

L'hon. M. ROWELL: Oui. La presse britannique soutenait, à bon droit selon moi, qu'il fallait un service d'information dirigé par la presse et non pas assujéti aux dictées ni au contrôle du gouvernement britannique ni d'aucun autre.

M. SINCLAIR (Guysborough): L'honorable ministre voudrait-il nous dire ce qu'il en pense lui-même?

L'hon. M. ROWELL: Pour ce qui est d'un service général d'information concernant l'univers entier, je pense que c'est la presse elle-même qui devrait voir à recueillir et à répandre les renseignements.

M. LAPOINTE (Kamouraska): Lord Beaverbrook n'a-t-il pas suggéré l'idée d'un service impérial d'informations comme ce-lui-là?